

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 02 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	31 mars 2022	

Commentaires :

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les règlements de santé publique sont maintenus.
- Les dossiers des incidents des enfants ne sont pas complets, la signature du parent n'est pas tenue dans le rapport.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Discussion avec la directrice afin de comprendre et bien utiliser les fiches de médicaments.
- Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:
 - L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
 - Discussion avec les éducatrices afin de m'assurer que l'enfant ne soit jamais laissé sans surveillance durant le changement de sa couche.
 - Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma surveillance, les enfants jouent dehors avec les éducatrices, un enfant est entré pour aller à la salle de bain. Certains enfants glissent à l'extérieur et d'autres s'amuse avec des jouets extérieurs. Finalement, les enfants sont entrés pour le dîner, donc déshabiller et lavage de main avant de s'installer à la table pour le dîner.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 02 mars 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Chantal Mainville

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 mars 2022

Date